

Juridique

Publication 2008



LA PROTECTION DES MARQUES, DESSINS ET MODÈLES DANS LA ZONE ASIE

La contrefaçon constitue un problème sérieux pour la plupart des entreprises européennes ayant une activité internationale. Dans le secteur textile, la part de la contrefaçon en pourcentage par rapport au commerce légitime dans le marché intérieur, serait de 10 à 16%. Ce phénomène entraîne des conséquences économiques et sociales lourdes et connaît de nouveaux développements avec Internet.

La zone Asie étant considérée comme un centre important de contrefaçon, le Service Juridique, en partenariat avec l'Union des Fabricants, a réalisé trois guides sur la protection des Marques, Dessins et Modèles dans les pays asiatiques les plus sensibles en terme de contrefaçon : la Chine, Hong Kong et la Corée du Sud. D'autres guides concernant d'autres pays devraient être rédigés prochainement.

- Des conseils stratégiques pour une meilleure protection de ses droits à l'étranger.
- Un panorama général de l'état de la propriété industrielle dans chaque pays concerné.
- Une synthèse détaillée de la procédure de dépôt et des procédures de lutte contre la contrefaçon.
- Des illustrations pratiques et facilement abordables pour les non-spécialistes.

SOMMAIRE

CORÉE DU SUD

Introduction

- Aspects généraux
- Réglementation
- Acquisition des droits en Corée du Sud
- Points forts et positifs
- Quelques conseils stratégiques

Comment enregistrer ses dessins et modèles en Corée du Sud ?

- Moyens de protection
- Organismes de dépôt
- Conditions de protection
- Modalités de protection
- Durée et Coût
- Droits du titulaire

Comment enregistrer ses marques en Corée du Sud ?

- Moyens de protection
- Organismes de dépôt
- Conditions de protection
- Modalités de protection
- Durée et Coût
- Droits du titulaire

Comment agir en contrefaçon en Corée du Sud ?

- Délais
- Faits constitutifs de contrefaçon
- Personnes ayant qualité pour agir
- Les moyens de défense immédiats
- Les actions judiciaires
- Preuve et Sanctions

Annexes

HONG KONG

Introduction

- Aspects généraux
- Réglementation
- Points positifs
- Acquisition des droits à Hong Kong
- Quelques conseils stratégiques

Comment enregistrer ses dessins et modèles à Hong Kong ?

- Moyens de protection
- Organismes de dépôt

- Conditions de protection
- Modalités de protection
- Durée et Coût
- Droits du titulaire

Comment enregistrer ses marques à Hong Kong ?

- Moyens de protection
- Organismes de dépôt
- Conditions de protection
- Modalités de protection
- Durée et Coût
- Droits du titulaire

Comment agir en contrefaçon à Hong Kong ?

- Délais
- Faits constitutifs de contrefaçon
- Personnes ayant qualité pour agir
- Les moyens de défense immédiats
- Les actions judiciaires
- Preuve et Sanctions

Annexes

CHINE

Introduction

- Les textes légaux et réglementaires
- Appréciation générale
- Quelques conseils stratégiques

Comment enregistrer ses droits en Chine ?

- Les Dessins et Modèles
- Les Marques

Comment agir en contrefaçon en Chine ?

- L'action civile
- L'action administrative
- L'action pénale
- L'action des douanes
- L'action en concurrence déloyale

Annexes

LA FEDERATION
EXPERTISE
TEXTILE

BON DE COMMANDE

	Prix € HT	Prix € TTC (TVA à 5,5%)
--	-----------	----------------------------

GUIDES SUR LA PROTECTION DES MARQUES, DESSINS ET MODÈLES DANS LA ZONE ASIE

- | | | | |
|---|--------|--------|-----------------------|
| → La Protection des Marques, Dessins et Modèles en Chine | 150,00 | 158,25 | <input type="radio"/> |
| → La protection des Marques, Dessins et Modèles à Hong Kong | 150,00 | 158,25 | <input type="radio"/> |
| → La protection des Marques, Dessins et Modèles en Corée du Sud | 150,00 | 158,25 | <input type="radio"/> |

Société : _____

Secteur d'activité : _____ Site Web : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ E-mail : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

NIF : _____

Publications livrées avec facture dès réception du règlement à LA FEDERATION DE LA MAILLE

Ci-joint un chèque de : _____ €

Débitez sur ma carte de crédit le montant suivant : _____ €

VISA

DINERS

AMEX

Nom du porteur : _____

Numéro de la carte : _____

Date de validité : _____

Pour valider votre règlement de vente à distance, veuillez dater et signer :

Date : _____ Signature : _____

Si vous désirez payer par virement net de frais bancaires, voici nos coordonnées bancaires.

La Fédération de la Maille - BNP La Boétie - Code Banque : 30004 - Code Guichet : 00815 - N° de compte : 00021484378-22

"En commandant, je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente établies par la Fédération des Industries de la Maille et de la Lingerie". Ces conditions sont disponibles à l'adresse Internet suivante : www.la-federation.com/etudes.

Date

Signature

Cachet de l'entreprise